

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Nos Petits Camarades (1991) ltee		Date d'inspection Le 19 octobre 2026		
Nom de l'établissement Centre Parascolaire nos Petits Camarades		Numéro de permis 327033		
Adresse 386 rue Amirault Dieppe NB E1A 1G3		Numéro de téléphone (506) 854-7412		
Type de permis Garderie éducative à temps partiel	Nombre maximal d'enfants 40	Âges des enfants ÂGE SCOLAIRE		
Personnel SGE Celina Boudreau Chiasson	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité			
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

La mentore en assurance de la qualité est sur les lieux pour effectuer une inspection de surveillance.

La mentore en assurance de la qualité est présente en après-midi et observe la collation, la période de jeux libres ainsi que la transition vers les jeux extérieurs. Pendant les jeux libres, les enfants participent à une variété d'activités adaptées à leurs intérêts, notamment le bricolage, les jeux de construction avec des blocs et des Lego, les jeux de rôles, la création de jeux de société ainsi que des activités de mosaïque.

Les éléments suivants ont été vérifiés :

- le ratio et le nombre maximal d'enfants
- l'affiché dans un endroit en vue dans l'établissement
- l'accès à l'établissement
- les activités quotidiennes
- la routine quotidienne
- l'orientation des enfants
- l'aire de jeu intérieure
- le matériel et équipement de l'aire de jeu intérieure

Une discussion a eu lieu avec l'administrateur concernant l'affichage du dernier rapport d'inspection. Le plus récent rapport d'inspection doit être affiché dans un endroit accessible. L'administrateur mentionne que celui-ci semble être tombé en raison du bris d'une épingle. À la suite de cette discussion, le rapport a été affiché.

La mentore en assurance de la qualité a également discuté avec l'administrateur de l'importance d'une programmation délibérément planifiée et documentée. Chaque groupe d'enfants doit avoir une planification des activités qui est documentée et reflète les expériences offertes aux enfants.

De plus, une discussion a eu lieu concernant un matelas déchiré utilisé par les enfants pour s'asseoir au sol. Il est important de veiller à ce que tout équipement soit maintenu en bon état afin de pouvoir être nettoyé et désinfecté adéquatement. L'administrateur confirme que les mesures nécessaires seront prises pour réparer ou

Commentaires généraux

remplacer le matelas.

Durant la visite, le ratio est respecté.

original signé par

Celina Boudreau Chiasson

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 22 octobre 2026

Date

original signé par

Jeremie Melanson

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 22 octobre 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"